

Marseille, le 22 novembre 2017

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale des
Bouches-du-Rhône

à

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement du second degré

s/c de Messieurs les IA-DASEN des
Alpes de Haute-Provence, des Hautes
Alpes et du Vaucluse

Objet : Eléments de cadrage en vue de l'organisation des épreuves du Diplôme d'Etudes en Langue Française en milieu scolaire (niveaux A1, A2 et B1) - session 2018.

Le Diplôme d'Etudes en Langue Française (DELFF) est un diplôme délivré par le ministère de l'éducation nationale pour certifier les compétences en français des élèves de nationalité étrangère et les français originaires d'un pays non francophone et non titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français.

Seront présentés en priorité aux épreuves du DELFF scolaire les élèves scolarisés dans un établissement du second degré arrivés sur le territoire national moins de 24 mois avant la date de l'examen.

Pour mémoire, l'organisation du DELFF en milieu scolaire est assurée par les services de la DSDEN des Bouches-du-Rhône, pour l'ensemble de l'académie depuis la session 2016.

Le dispositif repose sur un jury académique présidé par Mme Cinza CARLUCCI, IA IPR d'italien.

1 – Calendrier des épreuves

A – épreuves collectives (compréhension écrite et orale et expression écrite)

Elles se dérouleront le mardi 15 mai 2018.

- DELF A1 : 9 h 30 – 10 h 50
- DELF A2 : 9 h 30 – 11 h 10
- DELF B1 : 9 h 30 – 11 h 15

B – épreuves individuelles (production de l'oral)

Elles se dérouleront au maximum sur trois jours: le jeudi 17 mai 2018, le vendredi 18 mai 2018 et le mardi 22 mai 2018.

- certification A1 :
Préparation : 10 minutes
Interrogation : 5 minutes
Évaluation : 5 minutes



- certification A2 :
Préparation : 10 minutes
Interrogation : 8 minutes
Évaluation : 5 minutes

2/2

- certification B1 :
Préparation : 10 minutes
Interrogation : 15 minutes
Évaluation : 5 minutes

Les candidats issus des établissements centres d'examen passent les épreuves collectives et individuelles dans leur établissement centre d'examen. Les autres élèves se rendent dans le centre d'examen dont ils dépendent et seront informés par convocation individuelle.

2 – Procédures

L'inscription des élèves se fera dans les établissements entre le **8 janvier et le 5 février 2018** à partir de la fiche individuelle jointe en annexe 1.

Cette fiche doit être remplie par le professeur, en majuscules sur la base d'une pièce d'identité, pour éviter les erreurs qui seraient ensuite préjudiciables lors de l'édition des diplômes.

Les fiches individuelles signées par le candidat, le professeur et le chef d'établissement seront conservées dans l'établissement.

Le tableau des inscrits sera complété sous Excel à l'aide du document en annexe 2.

Le tableau récapitulatif joint en annexe 3 sera rempli sous EXCEL par chaque établissement et retourné impérativement par mail à l'adresse : ce.de13-examens@ac-aix-marseille.fr au plus tard le 9 février 2018.

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à ce dispositif auquel j'attache le plus grand intérêt.



Le directeur académique

Dominique BECK



**FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION AU DELF SCOLAIRE
Session de mai 2018**

Destinée aux EANA de nationalité étrangère qui suivent un enseignement de FLS (Français Langue de Scolarisation) dans une UPE2A

**à remplir en MAJUSCULES par le PROFESSEUR de l'élève
et à conserver par l'établissement.**

Etablissement scolaire :

Date d'inscription dans l'établissement : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Date d'arrivée en France : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Genre du candidat : MASCULIN FEMININ (barrez la mention inutile)

NOM du candidat :

PRENOM du candidat :

Date de naissance du candidat : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Ville de naissance du candidat :

Pays de naissance du candidat :

Nationalité du candidat :

NOM du représentant légal:

Adresse :

- Numéro et rue :

- code postal : ville :

- n° de téléphone :

Choix de l'examen : **DELF A1** ou **DELF A2** ou **DELF B1**
(barrez les mentions inutiles)

L'élève
Date et signature

Le Professeur de FLS
Date et signature

Le Chef d'Etablissement
Date signature et cachet

Division des élèves
Bureau de la Vie Scolaire
DE 2

Référence DELF 2018

Dossier suivi par
Isma MEDJAMIA

Téléphone
04 91 99 68 86

Fax
04 91 99 68 34

Mél.
ce.de13-examens@
ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédélec
13231 Marseille
cedex 1

Règles de saisie des données dans le fichier d'échange Excel

DOSSIER D'INSCRIPTION

Afin de vous simplifier les démarches, les inscriptions s'effectuent à l'aide d'un tableau Excel (« Annexe 3 – Tableau des inscrits ») dans lequel tout a été mis en œuvre pour vous faciliter la saisie.

Seule la première feuille « ImportInscritsExterne » permet de saisir des données. Les autres feuilles sont uniquement informatives et sont verrouillées en écriture.

Certaines colonnes ont été masquées et doivent le rester.

Tous les champs sont obligatoires. Certaines cellules doivent être renseignées à l'aide d'un menu déroulant. Les autres cellules doivent être saisies en MAJUSCULES pour des raisons de reconnaissance de caractères dans notre logiciel de gestion d'examens.

CHAMP		PRECISION
B	SEXE CANDIDAT	H/F (choix dans la liste déroulante)
C	NOM CANDIDAT	60 caractères maximum
E	PRENOM CANDIDAT	60 caractères maximum
F	LIBELLE NATIONALITE CANDIDAT	Choix dans la liste déroulante
G	DDN CANDIDAT	Format JJ/MM/AAAA
H	LIBELLE PAYS NAISS CANDIDAT	Choix dans la liste déroulante
I	VILLE NAISS CANDIDAT	50 caractères maximum
T	A1	Choix de l'examen auquel le candidat s'inscrit
U	A2	
V	B1	
AC	CODE RNE DE L'ETABLISSEMENT	RNE de l'établissement où l'élève est scolarisé
AD	NOM DE L'ETABLISSEMENT	Nom de l'établissement où l'élève est scolarisé
AE	DATE D'ARRIVEE EN FRANCE	Format JJ/MM/AAAA

Assurez-vous :

- Que le fichier (« Annexe 3 – Tableau des inscrits ») est complet,
- Que le nom et le numéro RNE de votre établissement figurent dans le courriel de votre envoi électronique.

Renvoyez le fichier (« Annexe 3 – Tableau des inscrits ») sous format Excel :

- Par courriel à l'adresse ce.de13-examens@ac-aix-marseille.fr pour l'importation informatique.

Pour toute question, vous pouvez contacter Isma MEDJAMIA, gestionnaire du DELF scolaire, au 04.91.99.68.86 et par courriel à ce.de13-examens@ac-aix-marseille.fr